

Commune de Pontoise



Contraintes du sol et du sous-sol

Echelle : 1/10 000

Date de mise à jour 23 novembre 2009



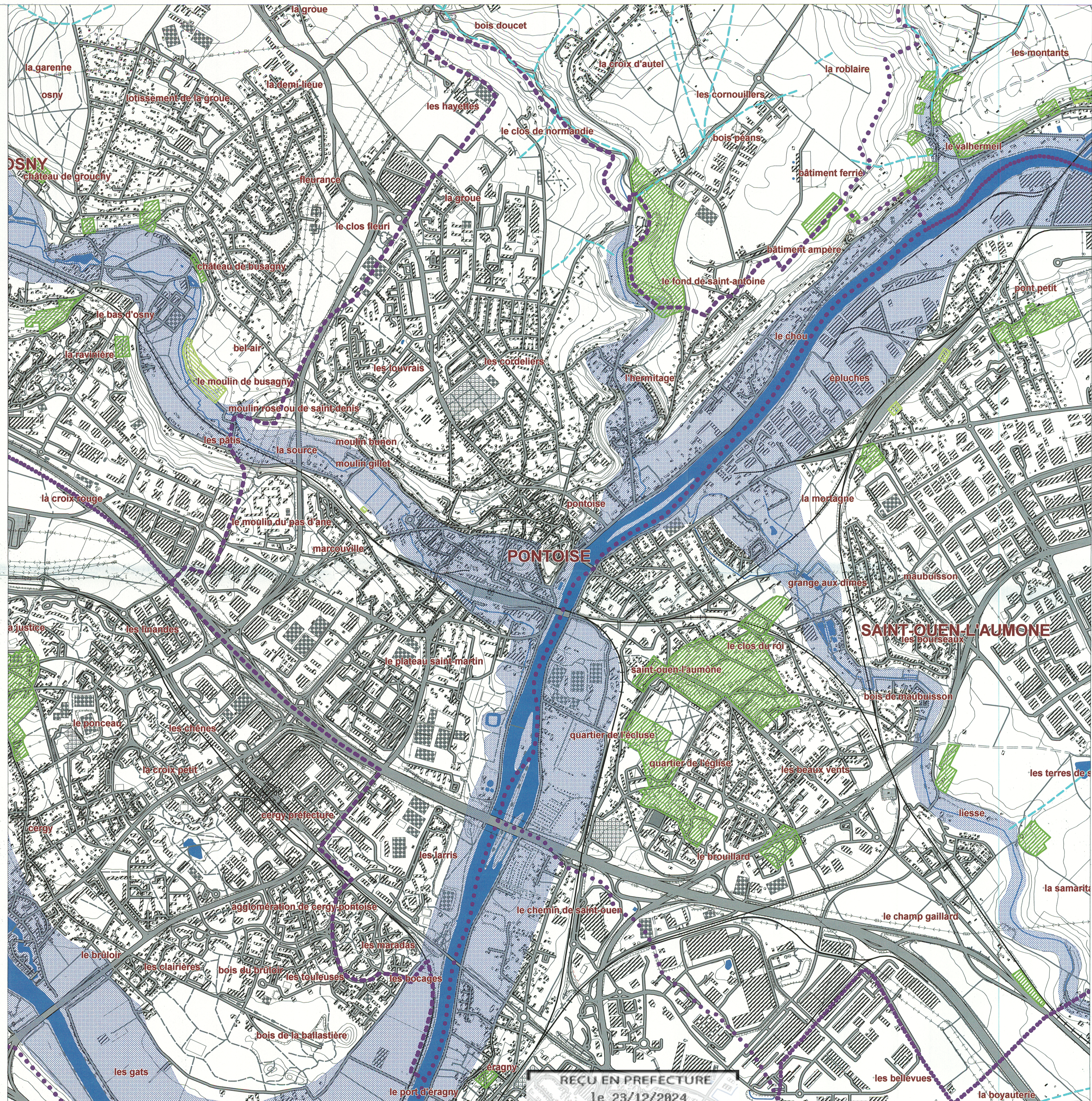
LEGENDE

- Axes de ruissellement temporaire lors d'orages
- Ex R111-3 valant PPR
- Cavités anthropiques hors PPR et R111-3
- Alluvions tourbeuses compressibles
- Limite communale
- Cours d'eau
- Plan d'eau

Attention : les axes de ruissellement ne coïncident pas toujours avec la topographie donnée par les courbes de niveau. L'imprécision des courbes de niveau sur la BDTopo peut en être la cause.

Ce plan ne prend pas en compte le plan de prévention des risques d'inondation de la Vallée de L'Oise (PPRIVO)

Ce plan ne prend pas en compte le plan de prévention des risques de mouvement de terrain liés aux carrières souterraines abandonnées (PPRMT)



SUADD/PG le : 19 novembre 2009
Sources : DDEA95, BDCARTO_2006, BdTopo Pays@IGN, IGC
Carte : 09_11_493

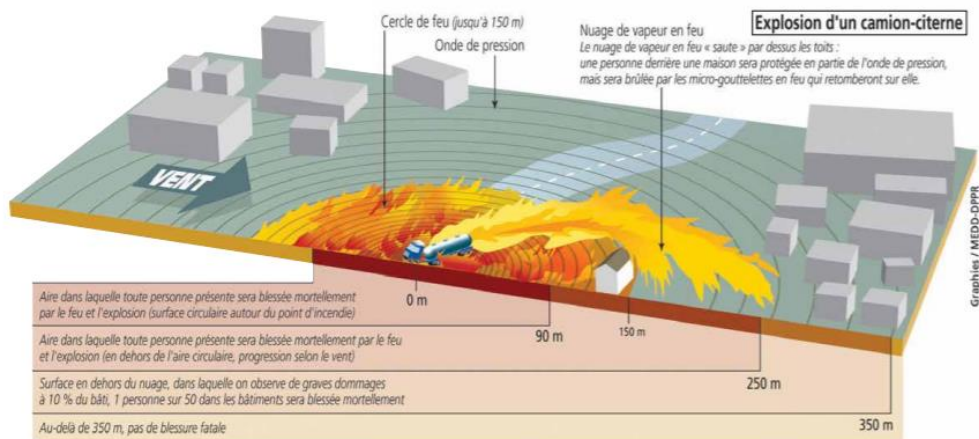
REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2024
Application agréée E-legalite.com

21_D0-095-2195 05 005-2024 1223-0138_24ANNE

Risque de Transport de Matières Dangereuses (TMD)

Sources : Géorisques, DDRM Val d'Oise

Le risque de transport de matières dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport de matières dangereuses par voies routière, ferroviaire, maritime ou fluviale ou par canalisation. En France – et de manière générale en Europe –, les transports de matières dangereuses sont peu impliqués dans les accidents majeurs. Ils sont entourés d'un maximum de mesures de précaution et d'une attention constante. Néanmoins, les conséquences d'un tel événement peuvent se faire sentir dans un rayon de 350 mètres environ, comme présenté sur la figure ci-dessous :



Conséquences de l'explosion d'un camion-citerne

Source : Dossier Départemental des Risques Majeurs de l'Indre, 2013

Risque de TMD par voie ferrée, voie routière et voie fluviale

Le transport routier et autoroutier (par camion) est le plus exposé car il est le plus répandu et les causes d'accidents sont multiples : mauvais état du véhicule, faute de conduite du conducteur ou d'un tiers, météorologie mauvaise. Le transport ferroviaire est plus sûr mais peut toutefois transporter des matières dangereuses sur le territoire.

- Pontoise est traversé par l'**autoroute A15** et plusieurs **routes départementales (RD915, RD14, RD203, RD92, RD4)** desservant des zones d'activités susceptibles d'être exposées au risque de transport de matières dangereuses.
- Le risque de TMD par voies ferrées, lui, concerne la **seule ligne ferroviaire** traversant la commune.
- L'Oise constitue un **axe de transport fluvial « à grand gabarit »**, permettant aux bateaux de 90 m et plus de naviguer (gabarit maximal allant de 1 000 à 5 000 t). Le trafic de marchandises y représente plus de 4,5 millions de tonnes par an.

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2024

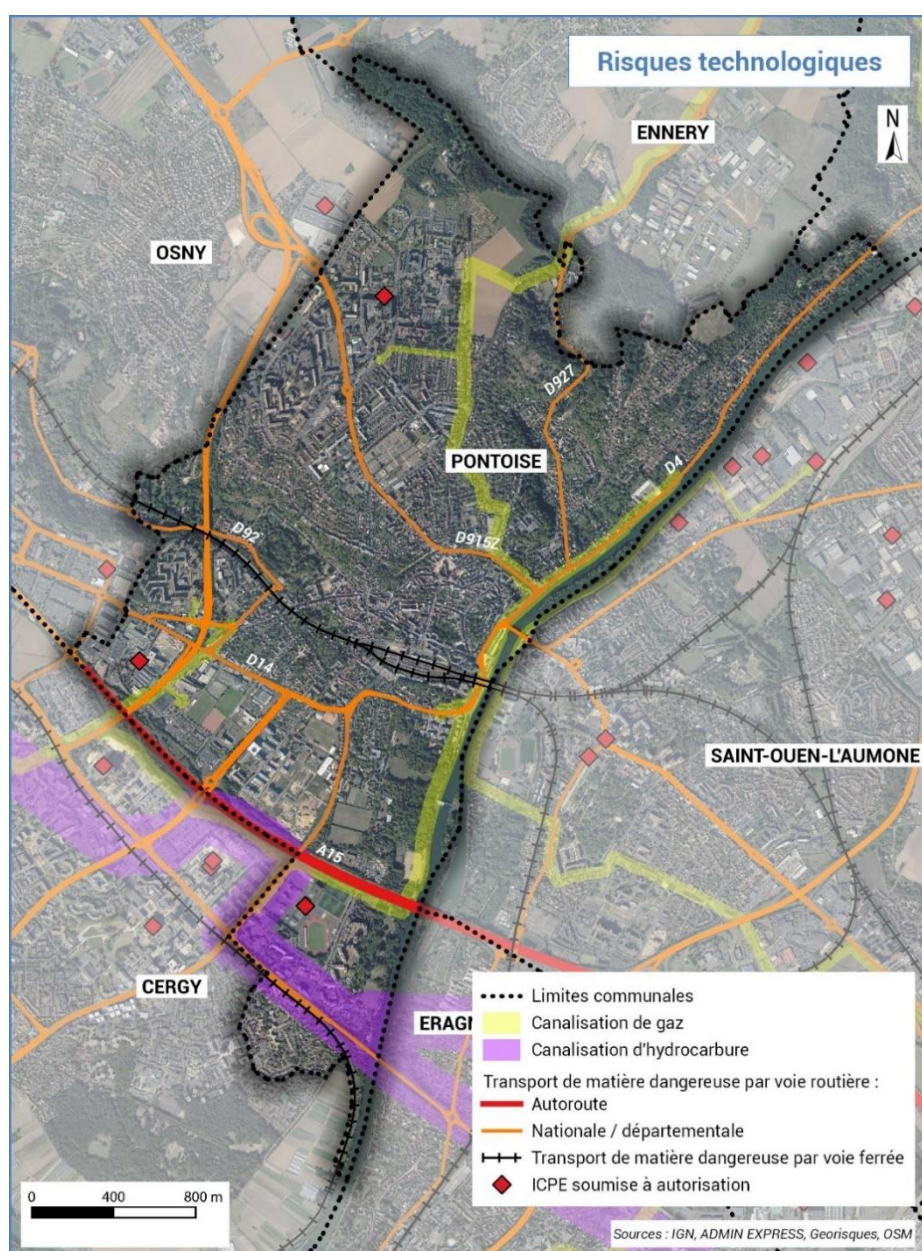
Application agréée E-legalite.com

21_D0-095-2195 05 005-2024 1223-0138_24ANNE

Risque de TDM par canalisations

Le transport par canalisations est utilisé pour les transports sur grande distance des hydrocarbures (oléoducs), des gaz combustibles (gazoducs) et parfois des produits chimiques. Le Val d'Oise est ainsi traversé par les canalisations du Trapil (transport pétrolier par pipeline) et par les gazoducs de GDF-Suez. Les accidents les plus fréquents sont liés à des travaux qui endommagent les canalisations. Le réseau EDF qui amène l'électricité constitue lui aussi un risque potentiel, mais les accidents sur des lignes à haute tension sont très rares.

La commune de Pontoise est traversée par **des canalisations de gaz naturel** dans sa partie nord, le long de l'Oise, ainsi qu'à l'extrémité sud de son territoire. **Une canalisation d'hydrocarbure** traverse la section sud de la commune.



REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2024

Application agréée E-legalite.com

21_D0-095-2195 05 005-2024 1223-0138_24ANNE